

## PAGE DES PARENTS

### **EQUIPEMENT SCOLAIRE**

Des fonds provenant de la loi Barrangé vont être prochainement affectés aux écoles, aux coopératives, aux organisations reconnues.

Ces fonds sont destinés à pourvoir à l'équipement de nos classes. Que devez-vous, que devons-nous choisir ?

Avant de faire vous-mêmes une dépense importante, vous vous posez la question : cet outil me rendra-t-il service ? Cette installation sera-t-elle rentable ? Quel est, en définitive, le meilleur emploi de notre argent ?

C'est la question que nous nous posons aussi.

Ce qui manque à toutes les classes, c'est un ameublement moderne et pratique et des outils de travail adaptés aux besoins de notre pédagogie. Parmi ces outils de travail, nous choisissons naturellement ceux que nous savons, par expérience, les plus appréciés des enfants, ceux qui, dans notre monde moderne, prennent chaque jour un plus grand développement, ceux qui nous permettront de préparer non point l'écolier sage et appliqué sur sa page d'écriture, mais l'homme qui, demain, saura prendre avec efficacité sa place dans le monde complexe qui nous impose ses techniques et ses rythmes.

Parmi ces outils, nous notons tout particulièrement :

**L'imprimerie à l'école et accessoires** pour rédaction d'un journal scolaire ;

**Les fiches documentaires**, les fichiers de travail, la Bibliothèque de travail ;

**Un atelier d'expérimentation scientifique** et de travail du bois et du fer ;

**Le cinéma et la projection fixe ;**

**La radio** (si l'Etat améliore ses émissions pour les adapter à nos besoins) et la télévision ;

**Le phonographe et les disques.**

N'oubliez pas que la meilleure école est celle où les enfants peuvent le mieux travailler selon leurs besoins et leurs goûts, dans l'esprit des méthodes modernes que l'administration recommande, qu'imposent la vie et le progrès.